

Grand Site de France

La communauté de communes, gestionnaire du Grand Site de France "Gorges de l'Hérault", labellisé par le ministère de l'environnement depuis 2010, a obtenu le renouvellement du label 2017-2022.



10 communes au sein du Grand Site de France "Gorges de l'Hérault"

Situé à environ 40 km à l'ouest de Montpellier, le Grand Site de France "Gorges de l'Hérault" couvre désormais 10 communes pour 20 788 ha et 6000 habitants, Argelliers, St-Martin-de-Londres, Causse-de-la-Selle, Notre-Dame-de-Londres, Brissac, Saint-Guilhem-le-Désert, Saint-Jean-de-Fos, Montpeyroux, Aniane et Puéchabon.

La labellisation Grand Site de France

Ces paysages patrimoniaux accueillent chaque année près de 650 000 visiteurs entre le Pont du Diable et Saint-Guilhem-le-Désert, ce qui a longtemps entraîné des dégradations du cadre de vie et du paysage, ainsi que des désagréments, voire des risques, pour les visiteurs comme pour les habitants. C'est pourquoi les élus du territoire ont décidé d'engager une Opération Grand Site (OGS) en 1991, démarche qui a permis d'obtenir le label ministériel « Grand Site de France » en 2010 reconnaissant la qualité de la préservation et de la gestion. Il a obtenu son renouvellement en 2018.

Extension du périmètre Grand Site de France "Gorges de l'Hérault"



Présentation

Gestion d'un Grand Site de France

La gouvernance

Un plan de gestion 2017-2022

- ▶ AXE 1 : PRÉSERVATION ET GESTION DES PAYSAGES
- ▶ AXE 2 : RESTAURATION ET MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE
- ▶ AXE 3 : GESTION DE LA FRÉQUENTATION
- ▶ AXE 4 : AMÉLIORATION DE L'ACCUEIL DES VISITEURS

Suivi des observatoires



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VALLÉE DE L'HÉRAULT

BP 15 - 2 PARC D'ACTIVITÉS DE CAMALCÉ
34150 GIGNAC

HORAIRES D'OUVERTURE : DU LUNDI AU JEUDI DE 8H30 À 12H30 ET DE 14H À 18H ET LE VENDREDI DE 8H30 À 12H30 ET DE 14H À 17H

☎ **04 67 57 04 50**

📍 **CONTACTEZ-NOUS**